

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : XX JANVIER 2024
Date d'affichage : XX JANVIER 2024
Nombre de conseillers : en exercice : 15
Présents :
Votants :
Dont pouvoir (s) :

L'an deux mil vingt-quatre le mardi seize janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle Louis Lainé, en séance publique sous la présidence de Madame Laetitia SANCHEZ, Maire.

Etaient présents :

Pouvoirs de :

Absent(s) excusé(s)

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : XX

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2024 : MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS

Madame la Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2024 (DETR) peut être obtenue afin mettre en conformité les ERP de la commune pour l'accessibilité,

Elle précise que : - le montant des achats s'élèvent à la somme de **3212.08€ HT**

Après délibération, le Conseil Municipal, à ___ voix POUR ___ ABSTENTIONS ___ CONTRE

DÉCIDE de demander une subvention au titre de la DETR 2024, d'un montant de 40%.

ADOpte le plan de financement comme suit :

Montant total de l'opération **3212,08€ HT**
Subvention DETR 2024 **1284,83** (40%)
Autofinancement commune **1927,25** (60%)

AUTORISE Madame la Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2024 pour l'achat d'un défibrillateur.

MANDATE Madame la Maire pour signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide *avec XX voix POUR, XX voix CONTRE et XX abstention(s)* d'accepter les propositions de Madame la Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Laetitia SANCHEZ

Maire de Saint Pierre du Vauvray.

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.